



Reportage

LA VALLÉE : DÉVELOPPER LE LIEU SANS LE TRAHIR

Par Adeline Thollot, journaliste, CBCS

« *Serendipité* », c'est le mot choisi pour décrire La Vallée, soit « l'expérience des heureuses coïncidences ». Ou comment trouver ce que l'on ne cherchait pas. GoogleMaps parle du lieu comme d'un espace de coworking. Les résident·es le présentent comme un espace de création. La réalité se trouverait-elle dans l'entre-deux ? Un tiers-lieu culturel où l'entrepreneuriat côtoie l'expérimentation artistique ? Sur le papier, tout semblait parti pour durer. Mais dans ces projets qui ne rentrent dans aucune case, rien ne se déroule comme prévu. Malgré un bail signé jusqu'en 2042, la coopérative Smart, partenaire du projet depuis 2010, se retire de la gestion opérationnelle en octobre 2025. Après mobilisation des résident·es, un compromis est trouvé : la coopérative accompagnera la transition financière pendant deux ans. L'heure du changement a sonné ! Pour assurer sa survie financière, le projet doit se réinventer. Avec son quartier ?

Nous arrivons à Molenbeek, près du canal, entre la Maison des cultures et le musée Kanal Pompidou. Croisement symbolique et géographique entre deux mondes. C'est aussi la mission de La Vallée : être un lieu intermédiaire où l'on travaille, on s'amuse, on se cultive, on rencontre. Dans la cour de cette ancienne

blanchisserie industrielle, les volumes impressionnent : 6000 m² de bureaux, ateliers et espaces événementiels. Pierre Pevée, responsable du projet depuis ses origines, fait visiter ce lieu aux quelque **150 résident·es qui occupent quotidiennement la moitié de l'espace disponible, sur base d'un contrat à durée indéterminée**. Architectes, plasticien·nes, céramistes, peintres, scénographes, musicien·nes... beaucoup sont des professionnel·les établis ou en phase de le devenir. « On a la volonté de louer des espaces de travail à moindre coût, pour que les projets puissent s'installer. **Si les gens s'y sentent bien, alors ils restent et cela permet une stabilité financière, mais aussi plus d'échanges** », nous explique Pierre Pevée. « Pour que de nouveaux projets économiques éclosent et que se créent des opportunités artistiques, cela prend souvent plusieurs années de cohabitation », constate-t-il. Le pôle événementiel permet, lui, de faire entrer d'autres publics et de maintenir une sociabilité continue, surtout en été, dans la cour devenue véritable place du village. En arpantant les couloirs, on comprend la logique du lieu : Les artistes plasticien·nes, générant peu de revenus réguliers, bénéficient de grandes surfaces à moindre coût. « Ici, par exemple, il ne paiera que 350 euros par mois, au lieu des 1000 euros sur le marché ».

A contrario, les graphistes, architectes, designers, plus mobiles, paient davantage au mètre carré. Pour Pierre Pevée, « **c'est la force du projet, trouver une juste balance entre l'équilibre économique du projet et le soutien aux artistes émergents** grâce à un mélange de profils artistiques et une adaptation du prix des espaces au mètre carré, en fonction de l'activité de chacun ».

ÊTRE « FACILITATEUR D'ENVIES »

La Vallée ne se résume pas à un incubateur entrepreneurial. « **On facilite l'émergence de projets culturels ou sociaux portés par des personnes qui n'ont pas accès aux grandes institutions** ». Problème : ce positionnement hybride ne rentre dans aucune case. Trop entrepreneurial pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Trop artistique pour le ministère de l'économie. **Résultat : aucun subside structurel**. Cette multifonctionnalité constitue pourtant l'ADN-même des espaces tiers, et ce manque de reconnaissance de l'Etat en dit long sur la ma-



6000 m² au service des artistes bruxellois-es

nière de **penser la société en silos** : d'un côté le social, de l'autre la culture. Comme l'explique Sébastien Lo Sardo, le tiers-lieu est « un espace aux usages et aux publics hybrides, situé à la frontière de plusieurs mondes tout en étant ancré dans un territoire particulier¹ ».

1. « Les tiers-lieux culturels », Sébastien Lo Sardo, Repères n°11, Observatoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2024



Un coup d'œil sur la programmation suffit à affirmer son caractère engagé : l'*Hafla de Corne de Gazelle*, un collectif organisant des soirées arabes queer, Bords Perdus, un festival de microédition et d'image imprimée, l'*Outsider festival*, un festival de musique électronique qui invite des personnes en situation de handicap, expositions sur la transphobie dans les sports de combat ou encore sur les enfants en détention militaire en Palestine. Toutes ces initiatives prennent corps entre les murs de ce tiers-lieu culturel et permettent de donner de la voix à des minorités, souvent invisibilisées dans les espaces culturels dominants.

SURVIVRE ET SE RÉINVENTER

Mais ce projet ambitieux a un prix, parfois difficile à tenir. Pendant le covid, les résident·es ont pu continuer à travailler, mais l'événementiel – pilier du modèle économique – était à l'arrêt sans aucune aide publique. « Heureusement, le propriétaire, nous a fait une réduction de loyer de 50% » se souvient Pierre Pevée. Au départ, La Smart - grâce à laquelle le projet bénéficie de 4 équivalents temps plein - fait le choix de ne pas demander de contrepartie financière. En tant

que coopérative sociale, elle fait des bénéfices et doit les reverser dans des projets sociaux (lire plus sur les coopératives p. 30). Mais les temps changent et la Smart se retire officiellement du comité de pilotage en octobre 2025, pour des questions... d'argent ! **Smart-Coop se dit incapable de continuer à soutenir financièrement un projet qui n'a pas réussi à atteindre l'équilibre financier.** Au risque de mettre en péril le reste de la coopérative. Et estime que le pilotage d'un tiers-lieu culturel de cette envergure ne fait pas partie de ses compétences premières². En 2015, elle signait pourtant un bail de 28 ans avec le propriétaire du bâtiment avec cette volonté de créer un espace de travail partagé, **dans un esprit de mutualisation**. Elle avait pour inspiration la Brussels Art Factory (BAF) dont Pierre Pevée est l'un des cofondateur·rices, et qui rassemblait des artistes et des créatif·ves à faible revenu pour lutter contre la solitude dans leurs pratiques artistiques.

Aujourd'hui, le divorce est acté : Smart laisse deux ans à **l'asbl La Vallée, qui s'est constitué sous une nouvelle forme juridique, pour trouver des solutions et assurer la pérennité de son modèle économique**. Même si elle l'accompagne finalement encore financièrement durant la période de transition. Le plus gros enjeu : **assurer les frais de personnel** des quatre personnes employées jusqu'alors. « Comme on perd de l'argent sur les espaces de travail, les ressources humaines sont difficilement finançables. On couvre 75 % des coûts par nos propres activités, mais on a 25% de perte » souligne le responsable. Et dans un contexte de réduction des subides culturels, la situation des artistes ne risque pas de s'améliorer³. Même combat pour les structures à finalité sociale en région bruxelloise. Depuis plus d'un an et demi, le gouvernement en affaires courantes ne permet pas de

2. « La Vallée : Smart se retire du projet », smart.coop, janvier 2025

3. « La culture sous les feux de la rampe », Adeline Thollot, Brève du Crébis n°3, 2025

débloquer des fonds pour soutenir de nouveaux projets, comme celui-ci. Pour assurer la poursuite de ses activités, des décisions difficiles ont déjà été prises : augmenter les loyers, les prix... Toujours dans un souci de balance : « si l'on augmente trop le prix, on change de public ». Une des pistes envisagées est de se tourner vers du financement privé, comme la Loterie Nationale.

ENTRE INDÉPENDANCE ET CONTRADICTIONS

Si l'aspect évènementiel constitue une entrée d'argent non négligeable, les collaborations ne peuvent être laissées au seul gré de l'opportunisme financier : « On fonctionne beaucoup à la rencontre, on veut soutenir des projets qui ont du sens...Mais on répond parfois aussi positivement à ceux qui vont nous rapporter de l'argent ! ». Certains partenariats font d'ailleurs grincer des dents, c'est le cas de la collaboration avec ABin-BEV⁴. Au départ, le débit de boisson est assuré par ce mastodonte de la bière :

« Ce qui nous a permis de nous payer du matériel dont on ne pouvait pas couvrir les frais. Mais on a posé nos conditions : on distribuait des Jupiler au bar, mais aucun logo n'était accroché dans la cour ». Pour le chargé de projet, il est possible de collaborer avec certaines marques de manière intelligente : « Je suis prêt à accepter de travailler avec des entreprises dont l'échelonnement des valeurs est différent de la nôtre, si cela permet des rentrées d'argent positives pour soutenir le lieu ». Une collaboration avec Fever, plateforme internationale technologique et de divertissement, a notamment permis d'absorber la flambée des prix lors de la crise énergétique en 2022. « J'ai été critiqué pour ce choix, mais pour moi, cela en valait la peine. Nous avons une approche différente la culture et de l'art, mais dans la crise énergétique que l'on traversait, je n'ai pas hésité à accepter de les recevoir

4. Société belge cotée en bourse, c'est le plus grand groupe brassicole au monde par litres de bières brassées

avec un contrat avantageux pour La Vallée. C'est grâce à des collaborations comme celle-là, que l'on peut garder des espaces à un prix raisonnable ».

LOIN DU MAINSTREAM... MAIS DESTINÉ À QUI ?

La Vallée souhaite développer un lieu à la programmation alternative, loin du *mainstream*. Pierre Pevée décrit le public qui le fréquente comme « **très alternatif et assez éduqué, qui a souvent un avis tranché** ». Reflet de la population du quartier ? Par son implantation, selon le responsable, le projet donne à voir une image plus positive de la commune de Molenbeek et de son rayonnement. Et de citer fièrement la visite du président français Emmanuel Macron en 2018, en présence du roi Philippe et de la reine Mathilde⁵. Et ce, seulement quelques mois après l'ouverture du lieu, une « aubaine », explique Pierre Pevée, « le monde associatif et les autres partenaires du quartier étaient très solidaires autour de l'idée de revenir à une construction positive de Molenbeek, ce qui nous a permis d'être directement en relation et intégrés ». Et qu'en est-il aujourd'hui ? « Si nos expositions dans l'ancienne salle de la blanchisserie font venir des personnes très différentes, cela reste compliqué de mêler les publics : on a soit les habitants, soit les artistes... ». Et s'empresse d'ajouter que des jeunes du quartier sont embauchés pour assurer la sécurité à l'entrée des événements.

Entre volonté d'assurer la stabilité économique du lieu, soutenir les artistes émergent·es et les projets alternatifs, la recherche de nouveaux partenariats privés est une priorité. Au détriment des liens à déployer avec les habitant·es ? Malgré toutes les bonnes intentions du

5. « A Molenbeek, LaVallée se met à l'heure présidentielle », Arthur Sente, in Le Soir, novembre 2018 : <https://www.lesoir.be/189810/article/2018-11-13/molenbeek-lavallee-se-met-lheure-presidentielle>

RESSOURCERIE N°2

FOCUS CULTURE ET URBANISME TRANSITOIRE, UN CRAN PLUS LOIN DANS LE QUESTIONNEMENT DES RÉSISTANCES

Les tiers-lieux culturels, Sébastien Lo Sardo, Repères n°11, Observatoire des politiques culturelles de la FWB, septembre 2024 : https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OPC/Repères/Reperes_N_11.pdf

Urbanisme transitoire pour le droit à la ville (ou pas), Michael Bianchi, Université de Liège, 2024 : <https://orbi.uliege.be/>

La ZAD. C'est plus grand que nous, Thomas Azuelos, Simon Rochepeau, Bande dessinée, Futuropolis, 2019, 208 p.

Bachar à la ZAD, film documentaire de Pierre Boulanger, 2020

Super-lieu sauvera-t-il le monde ?, Gaëtan Guyet, Conférence gesticulée disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=X7e7iHeEeRA>

Contre la gentrification, Mathieu Van Crieckingen, Editions La Dispute, 2021

Les balades sonores à Bruxelles et Namur avec Urbanisa'son : <https://www.urbanisason.be/>

Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service, Antoine Burret, Université de Lyon, 2017 : https://theses.hal.science/tel-01587759/file/burret_a_these_udl.pdf

lieu, on entrevoit les risques de glisser vers le modèle de la « ville créative », comme théorisé par Charles Landry, dans les années 1980⁶. Sous couvert de développement territorial, « tout l'enjeu est de parvenir à attirer au sein d'un territoire les industries créatives et ceux qui les animent : les jeunes professionnels issus des secteurs des arts, du design, des médias et de la « tech⁷ » ». Par le phénomène bien connu de la théorie du « ruissellement⁸ »,

6. “The Creative City, a Tool Kit for Innovators”, Charles Landry, Earthscan, 2000

7. « Les tiers-lieux culturels », Sébastien Lo Sardo, Repères n° 11, Observatoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2024

8. La « théorie du ruissellement » est un concept économique qui suggère que des politiques favorisant les plus riches, peuvent indirectement bénéficier à l'ensemble de la population.

on s'attend à ce que cette ébullition créative se répercute sur la vie culturelle et économique et in fine, sur la population locale. Malheureusement, cette théorie a du mal à faire ses preuves et est particulièrement controversée. Il y a fort à parier que ce processus de développement de centres de créativité, à destination de jeunes classes créatives entraîne plutôt une augmentation des inégalités sociales et un phénomène de gentrification. Soit la continuité d'un phénomène déjà à l'œuvre depuis plusieurs années, le long du canal de Bruxelles.

